

## **POSTES AYANT UN NIVEAU DE RISQUE ÉLEVÉ**

1. Responsable et membres des équipes d'animation pastorale
2. Responsable des servants d'autel, lorsqu'il s'agit d'enfants, de jeunes ou d'adultes vulnérables
3. Équipe de deuil
4. Responsable de la catéchèse
5. Catéchètes
6. Responsable et aides à la liturgie de la Parole pour les enfants
7. Directeur-trice de la chorale \*\*
8. Responsable et compteurs des offrandes, et sacristain
9. Employés-es (tous ceux et celles qui reçoivent un T4)
10. Ministres de la communion aux domiciles/institutions et responsables
11. Membres des comités paroissiaux pour les affaires économiques
12. Responsable des groupes de prières
13. Responsable et membres de l'équipe de la préparation sacramentelle
14. Responsable des programmes - jeunesse

*\*\* Lorsque des enfants font partie de la chorale, seuls-es le-la directeur-trice de la chorale ainsi qu'un autre membre qui assiste à chaque pratique devront fournir une vérification judiciaire.*

### **NOTES :**

- 1° - Références demandées seulement pour les nouveaux bénévoles, mais une vérification judiciaire doit être demandée pour tous les postes ayant un niveau de risque élevé.
- 2° - En accord avec le modérateur, le-la coordonnateur-trice de la politique de filtrage au niveau paroissial verra comment adapter la situation, selon que les postes mentionnés s'appliquent ou non à leur réalité pastorale.